



Réduction des emballages à la biscuiterie Filet Bleu à Quimper (29)



- Déchets
- Bretagne

Pourquoi agir ?



Organisme

Société Filet Bleu

Partenaires

Eco-Emballages

Coût

Coût global : 2 000 € HT

Bilan « Développement Durable » en chiffres

- 251 000 € économisés
- 10 tonnes de films plastiques économisées
- 75 tonnes de carton économisées
- 2 900 palettes évitées
- 91 trajets en camions évités

Date de lancement

2004

Créée en 1920 à Quimper, la société Filet Bleu est une biscuiterie spécialisée dans la fabrication de biscuits « à façon » tels que des cookies, des biscuits tablette, des biscuits fourrés, des sablés nappés, des petits beures, etc. L'entreprise a engagé depuis plusieurs années une politique globale de développement durable comprenant un volet social (création d'une crèche d'entreprise, valorisation des métiers de l'entreprise (VAE) et du mécénat...), un volet économique (intégration de matières issues du commerce équitable et de l'agriculture biologique, développement de partenariats locaux...) et un volet environnemental. A ce titre, la société a notamment suivi les prescriptions de la norme ISO 14 000 concernant la gestion de l'eau, l'intégration paysagère de ses sites, le recyclage et la valorisation de ses déchets ou encore la réduction des composants d'emballage. Cette dernière action lui a permis d'intervenir très concrètement pour réduire les déchets à la source.

La réduction à la source des déchets consiste à mettre en œuvre des actions ayant pour objectif d'éviter de produire un déchet (notamment au niveau de la conception, de la fabrication ou de la distribution d'un produit). Cette démarche s'inscrit dans les objectifs du Grenelle Environnement de réduire de 15% les quantités de déchets partant à l'incinération ou au stockage d'ici 2012 et de 7% les ordures ménagères et assimilées d'ici 2015.

L'enjeu est très important pour la société Filet Bleu. Tout d'abord sur le plan commercial et marketing car une partie de sa production est distribuée en moyennes et grandes surfaces et la conception de ses emballages peut impacter les ventes. Ensuite sur le plan économique dans la mesure où la réduction des composants d'emballage génère des économies financières. Enfin sur le plan environnemental puisque les nouveaux emballages nécessitent moins de matières premières, les volumes à transporter diminuent et occasionnent moins de déplacements et la quantité de déchets produite par les consommateurs est plus faible.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Anne Loiseau, responsable QSE à la société Filet Bleu :

« Pour notre direction générale, il devenait de plus en plus évident qu'un outil industriel performant était une condition indispensable mais insuffisante pour assurer un développement pérenne de nos activités. Cette conviction est à la base de notre stratégie d'acquiescer de la performance par le développement durable. Dans cette stratégie, la question de nos déchets est naturellement centrale, que ce soit en amont avec la prévention et la réduction des emballages ou en aval avec le recyclage ».



Ancien (à gauche) et nouvel emballage (à droite) de cookies Filet Bleu

Source : Filet Bleu

Présentation et résultats

Dès 2004, la société Filet Bleu a engagé une action d'éco-conception sur les suremballages : les cartons servant à transporter les paquets de biscuits ont été modifiés et ont été partiellement ouverts alors qu'ils étaient auparavant fermés. Cette action a engendré une diminution de 30% des cartons utilisés, une économie annuelle de 180 tonnes de matières premières et un gain de 150 000 €.

En 2009, Filet Bleu a souhaité travailler directement sur l'emballage de ses cookies. Avec le soutien de l'éco-organisme Eco-Emballages, elle a bénéficié d'un diagnostic emballages et d'une formation dédiée. Elle a ensuite mené un travail transversal avec le service packaging intéressé par les possibilités de générer des gains financiers, les distributeurs qui étaient déjà sensibilisés aux aspects environnementaux et les fournisseurs fabriquant les emballages. L'étui emballant les cookies a ainsi été entièrement modifié : sa longueur a été réduite de 12 mm et sa largeur de 3 mm.

Grâce à ces nouvelles dimensions, l'emballage des 12 millions de paquets de cookies produits annuellement nécessite 46 tonnes de carton en moins, ce qui génère un gain d'environ 84 000 €. De plus, il est désormais possible de transporter 1 260 paquets par palette (au lieu de 1 080 précédemment), ce qui permet de limiter les supports et les flux de transport.

Fort de ce succès, la même opération a été réalisée sur les emballages de biscuits petits-déjeuners et d'autres biscuits seront également concernés. Au final, tous biscuits confondus, la société a réalisé une économie financière de 251 000 €. Les économies de matières premières sont évaluées à 10 tonnes de films plastiques et 75 tonnes de cartons, ce qui représente 2 900 palettes de transport en moins et 91 trajets de camions évités.

Focus

Les actions réduisant les emballages de la biscuiterie Filet Bleu s'inscrivent dans le prolongement des dispositifs de réduction et de valorisation que l'entreprise avait déjà mis en place pour traiter ses déchets de production. Ainsi, plus de 60% de la pâte de biscuit recueillie en résidu du process industriel, par exemple la pâte des biscuits non conformes, est désormais broyée et recyclée en interne. Par ailleurs, les cartons et films plastiques intègrent des filières de recyclage spécifiques.

Facteurs de reproductibilité

En adoptant des modes de production plus durables, les entreprises peuvent diminuer en moyenne leurs déchets de 10% et les factures de leur enlèvement et traitement de 14%. Pour accompagner les entreprises dans leurs actions de réduction des déchets, l'ADEME leur propose un soutien technique, des exemples et des bonnes pratiques, un dispositif d'aides financières, des outils méthodologiques et de communication.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/dechets
- Sur le site de la société Filet Bleu www.filet-bleu.com

CONTACTS

- Société Filet Bleu :
Tél : 02 98 52 87 30
a.loiseau@filet-bleu.com